



COMMUNE DE Bourogne

WWW.BOUROGNE.FR



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2022

N°7

P.9

8 mai : connaissez-vous l'histoire de nos soldats morts pour la France du monument de l'écluse n°7 ?

P.4 PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL 2022

P.8 RÉUNIONS DE QUARTIERS

P.10 RUE DE BELFORT : LE CHANGEMENT CONTINUE

TONTE RAISONNÉE OU DIFFÉRENCIÉE

Un challenge pour favoriser la biodiversité

Cette année, nous lançons une nouvelle démarche afin de favoriser la biodiversité. La technique est simple et efficace, il suffit de laisser faire la Nature et d'adopter une tonte plus durable et raisonnée.

i Petite précision, il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais d'entretenir différemment !



Depuis des lustres, la tentation est grande de tondre très court ! C'est pourtant une erreur. Et si l'on gardait des zones non tondues en plus des zones tondues court ?

Il faut savoir que la prairie et les zones enherbées sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces. Les tontes répétées sont très énergivores. Pensez au temps consacré à la tonte, à la consommation d'énergies fossiles qui forcément ont un coût, sans parler bien évidemment du bruit et de l'odeur (pollution auditive et olfactive) dégagés par les tondeuses thermiques.

Une tonte drastique entraîne la disparition de fleurs sauvages. C'est forcément une perte importante de nourriture pour de nombreux insectes. Les pollinisateurs et les ravageurs sont eux-mêmes une source de nourriture pour leurs prédateurs (oiseaux, chauve-souris, etc.)

Dans une zone laissée libre, on trouve un cortège d'une grande diversité de plantes différentes. On y retrouve des plantes de familles, de genres et d'espèces différentes (rares pour certaines), voyez notre pelouse sèche avec ses espèces rares d'Orchidées et de Lys, accompagnées de ses papillons qui est un très bel exemple.

Ainsi, nous souhaitons tester cette nouvelle approche de la gestion des espaces verts avec le passage au zéro phyto, il s'agit également de libérer du temps sur certains espaces, afin d'en passer plus sur ceux nécessitant plus d'attention.

Pédagogie et consensus sont primordiaux pour la réussite de la démarche, c'est pourquoi, les élus et les services techniques sont à votre écoute afin d'ajuster la gestion aux usages.



SOMMAIRE

BUDGET	4
PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL 2022 L'équilibre du budget primitif 2022 Un programme d'investissement dense, riche en études contribuant à la définition des futurs projets structurants	
ENFANCE	7
Le périscolaire et l'accueil de loisirs Les travaux avancent au Club Ados	
VIE COMMUNALE	7
Réunions de quartiers	
CÉRÉMONIE	9
8 mai : connaissez-vous l'histoire de nos soldats morts pour la France du monument de l'écluse n°7 ?	
TRAVAUX, URBANISME, PROJETS	10
Rue de Belfort : le changement continue Modernisation écologique et économie	
CULTURE	12
Ça se passe cet été à la médiathèque Espace Multimédia Gantner	
ASSOCIATIONS ET LOISIRS	14
Baraka-Lao Les Restos du cœur à Bourogne : passage du centre itinérant Des nouvelles du Handball club de Grandvillars Première compétition de tir à l'arc au gymnase de Bourogne Une rose, un espoir Union Nationale Des Combattants Section de Bourogne	
BRÈVES	16
Écharpe et cocarde pour la petite Rose Agnès et René se sont dit oui pour une seconde fois ! État civil	



Bulletin Municipal de Bourogne
N°7 - Juin 2022
Publication de la Ville de Bourogne
Directeur de la publication : Baptiste Guardia
Rédacteur en chef : Guy Hudelot
Conception et impression : Elephant Com and Events
Dépôt légal en cours
Tirage : 900 exemplaires



Mesdames, Messieurs,
Chères Bourignaises, chers Bourignais,



Baptiste Guardia
Maire de Bourogne

La saison estivale est enfin là et comme dans beaucoup de communes voisines, la nature a repris ses droits sur l'espace public. La suppression des substances chimiques rend le désherbage plus périlleux, comme nous l'expliquons dans ce bulletin municipal, nous lançons une nouvelle approche de gestion des espaces verts avec une tonte raisonnée. Avec le passage au zéro phyto, nos agents font un travail titanesque afin de vous offrir un village le plus propre possible, cependant ce n'est pas toujours facile pour eux d'être partout. Aussi, vous pouvez participer, à votre manière, à la vie de la collectivité en arrachant la végétation qui pousse aux abords de votre maison.

L'été est aussi la période de l'année propice à la vie en extérieur, nous aimons tous nous retrouver dans nos jardins et dans les parcs publics. Afin que ces moments restent agréables pour tous, soyons vigilants, respectons les règles du « bien-vivre ensemble » comme les horaires pour les activités bruyantes. Souvenons-nous que « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Si vous voulez vivre dans de bonnes conditions dans notre commune à taille humaine, il faut que chacun d'entre nous veille à ne pas créer de nuisances à ses voisins...

Depuis ce début de mandat avec mon équipe, j'ai toujours mis un point d'honneur sur notre disponibilité et notre écoute vis-à-vis de la population bourignaise. En septembre, nous allons plus loin dans cette démarche et nous lancerons les premiers conseils de quartiers. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les explications. J'espère que vous apprécierez cette nouveauté et que cela deviendra un rendez-vous incontournable au fil du temps.

En automne aussi, le nouvel espace dédié aux adolescents ouvrira ses portes. De nombreux ados se sont déjà réunis pour ce projet qui, je le pense, sera une réussite et un plus pour tous nos jeunes.

Je terminerai sur le budget, la double page de ce bulletin vous démontrera les difficultés que nous connaissons à Bourogne comme dans de nombreuses communes. Le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités se fait de plus en plus important et nos capacités d'agir sont de plus en plus restreintes. L'avenir est pour le moment incertain pour les communes...

Mesdames, Messieurs, chères Bourignaises, chers Bourignais, je vous souhaite un très bel été. A très bientôt.

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL 2022

L'ANNÉE 2021, BIEN QUE TOUJOURS CONTRARIÉE PAR LE CONTEXTE SANITAIRE, A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA REPRISE D'UN CYCLE D'INVESTISSEMENT PLUS RÉGULIER AVEC LA RÉALISATION DE TRAVAUX IMPORTANTS SUR LES BÂTIMENTS NOTAMMENT SCOLAIRES ET LA FINALISATION DES OPÉRATIONS COMPLEXES AU TITRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ANTARGAZ ET DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS RUE BERNARDOT.

EN BREF

Programme ambitieux en matière de réfection des routes, de rénovation de l'éclairage public, de rénovation énergétique des bâtiments communaux

Garantir un haut niveau de services

Recul des compensations et dotations nationales et intercommunales

Inflation des dépenses de fonctionnement d'autre part, dans le domaine de l'énergie tout particulièrement

Priorisation des dépenses d'investissement au regard des opportunités de partenariats

2022 traduit l'engagement des premières actions liées à un programme pluriannuel d'investissement ambitieux en matière de réfection des routes, de rénovation de l'éclairage public, de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Parallèlement, la prospective financière doit nous maintenir en alerte sur les marges de manœuvre de la Collectivité à court et moyen terme en termes d'auto-financement de son programme d'investissement, compte tenu du contexte global de recul des compensations et dotations du bloc national et intercommunal d'une part, et de l'effet inflationniste des dépenses de fonctionnement d'autre part, encore renforcé en 2022, dans le domaine de l'énergie tout particulièrement. Dans ce contexte, la Commune devra faire preuve

d'adaptation et de réactivité, dans la priorisation de ses dépenses d'investissement au regard des opportunités de partenariats et financements extérieurs notamment.

La municipalité souhaite également maintenir un haut niveau de services, cohérent avec son positionnement au sein de l'agglomération belfortaine et de l'ensemble des infrastructures dont elle bénéficie à proximité immédiate. En septembre 2022, la Commune proposera une nouvelle offre de services à travers la création d'un accueil de loisirs pour adolescents (11-17 ans).

Dans ce contexte, la municipalité a acté une augmentation de l'ordre de 2 % de ses taux d'imposition en 2022 en vue de lui garantir un niveau de ressources propres plus important.

RECOURS À L'EMPRUNT PAR DÉCISION MODIFICATIVE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022

Au vu de la conjoncture actuelle sur les marchés financiers et afin de ne pas épuiser les réserves communales, le conseil municipal, dans sa séance du 17 mai, a décidé de recourir à l'emprunt sans tarder pour couvrir ses investissements nouveaux. Ainsi, une recette supplémentaire de 300 000 € a été inscrite par décision modificative n° 1, pour couvrir les dépenses d'investissement à engager avant la fin d'année.

i L'ensemble des documents budgétaires est consultable sur le site internet de la Commune www.bourogne.fr

L'équilibre du budget primitif 2022 ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

L'EFFET INFLATIONNISTE DE CERTAINES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 961 664 €, avec un excédent antérieur reporté de 328 144,36 € et un virement à la section d'investissement de 436 605 €, permettant de couvrir largement le capital des emprunts (197 168 € en 2022).

L'augmentation des charges à caractère général, s'établissant à 537 969 €, soit plus de 45 000 € par rapport à 2021, est irrémédiable à raison principalement de la hausse du prix de l'énergie.

Les dépenses de personnel qui s'établissent à 798 747 €, sont maîtrisées malgré l'ouverture d'un nouveau service en septembre 2022 impliquant une création d'emploi et la prise en compte des mesures réglementaires (notamment la revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C).

D'autres comptes, notamment les charges de gestion courante et charges de gestion financière sont revues à la baisse, à raison de :

- la réduction des subventions accordées à l'école et aux associations (- 7 490 € par rapport à 2021) ;
- l'extinction progressive de la dette (- 7 447 € d'intérêts en 2022).

LA NÉCESSITÉ D'ASSURER DES RESSOURCES PROPRES ET PÉRENNES À LA COLLECTIVITÉ

Nous savons que les réformes successives de la fiscalité locale tendent à réduire l'autonomie financière des Collectivités en les privant de recettes fiscales par des systèmes de compensations sous forme de dotations destinées à effacer ou relativiser les effets de la réforme à l'instant T, mais sans garantie sur le caractère pérenne des montants en jeu ou des dispositifs eux-mêmes.

Les dernières réformes de la Taxe d'habitation et des bases de la taxe foncière pour locaux industriels en sont encore une illustration, cette dernière faisant l'objet d'une allocation compensatrice (de 202 153 € en 2022), dont le caractère pérenne n'est pas assuré.

En parallèle, la Commune est pénalisée au titre de la Dotation globale de fonction-

nement (DGF), accusant une baisse de 47 % en 2022 par rapport à l'année dernière (- 27 071 €) et de 86 % depuis 2014 (- 192 026 €).

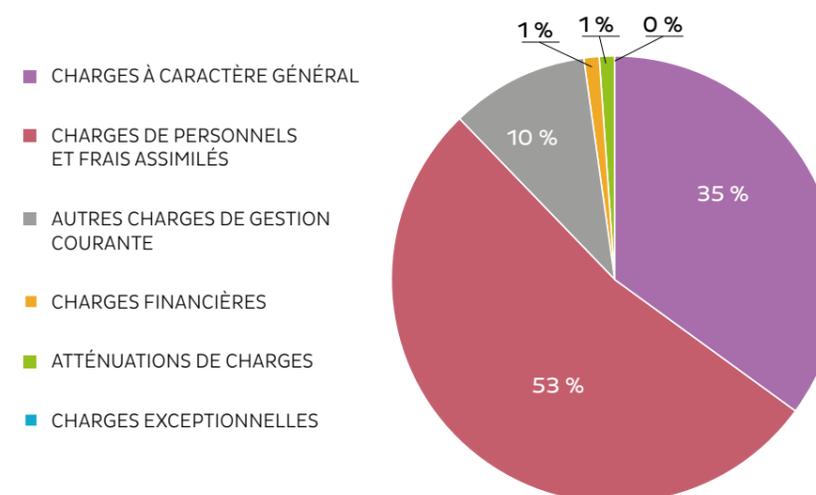
Considérant le contexte des finances locales en général, le niveau de l'épargne brute de la Collectivité et l'importance de lui garantir des ressources propres, le conseil municipal a décidé de retenir une augmentation pour l'année 2022 d'environ 2 % des deux taxes sur lesquelles la Commune dispose du pouvoir de fixer le taux, en déterminant les taux suivants :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 24,21 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 37,17 %**

Le taux communal moyen pour la taxe foncière sur les propriétés bâties au sein du Département s'établit à 32,71 %.

Le produit total inscrit au titre des impôts directs locaux, tenant compte de l'augmentation des bases de TFPB de 3,9 % et de cette augmentation de taux s'établit à 243 918 €, soit + 19 935 € par rapport à 2021.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



Un programme d'investissement dense, riche en études contribuant à la définition des futurs projets structurants

Les dépenses réelles, hors remboursement du capital de l'emprunt, s'établissent à 568 796 € (chapitres 20 et 21), incluant les crédits de report 2021 pour un montant de 92 095 € et les crédits d'investissement anticipés de 8 080 €. Une part importante des crédits est consacrée aux études préalables (57 250 € inscrits au chapitre 20) contribuant à la définition de projets futurs structurants, telle que l'étude de faisabilité pour le quartier des Chenevières à hauteur de 29 250 € et d'autres études déterminantes dans le cadre de l'amélioration du patrimoine bâti existant : rénovation énergétique des bâtiments, restructuration du Foyer Rural. Par ailleurs, des crédits sont inscrits à hauteur de 9 600 € pour la définition du schéma pluriannuel de réfection des voiries.

Toutes ces opérations importantes ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'État (fonds DETR/DSIL), de la Caisse d'allocations Familiales 90, du Département ou autres partenaires (notamment le Syndicat Mixte des transports en commun pour les abribus). Toutefois, toutes les notifications n'étant pas intervenues au moment du vote du budget, les subventions ont été inscrites à hauteur de 176 288 € (au chapitre 13) par rapport à un potentiel attendu de 254 770 €.

Des recettes supplémentaires pourront être inscrites ultérieurement, par l'intermédiaire de décisions modificatives, après acquisition des subventions. ●

EN CHIFFRES

Principales opérations d'investissement nouvelles

511 546 €

Travaux de la future salle ados : **204 600 €**

Réalisation de la 1^{re} tranche de rénovation de l'éclairage public :

95 708 €

Maîtrise d'œuvre et travaux de replantation dans le cadre du plan de relance des forêts :

38 948 €

Création/remplacement de 3 abribus :

28 406 €

2^e tranche de la réfection de la cour de l'école maternelle :

13 308 €

Équipement de la salle ados (meublier, petit équipement) :

17 250 €

ORGANISATION

Le périscolaire et l'accueil de loisirs

MADAME MARIE PRESCLÈRE, IL Y A QUELQUES MOIS, A FAIT PART DE SON SOUHAIT DE QUITTER SON POSTE DE DIRECTRICE DU CENTRE PÉRISCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Après de nombreuses années au service de la commune, elle a eu envie de se lancer dans une reconversion professionnelle. Elle se tourne maintenant vers les métiers des services à la personne, et va démarrer au mois de septembre prochain une formation pour devenir aide-soignante. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite et nous la remercions chaleureusement pour le travail effectué auprès des petits de la commune.

De ce fait, nous avons été obligés de repenser l'organisation structurelle de ce service. Avec l'ouverture de l'accueil ados prévue à l'automne 2022, il nous a paru pertinent et légitime de reconsidérer l'ensemble de ces offres comme un tout. C'est pourquoi nous avons créé un pôle « culture, enfance et jeunesse » et nous avons proposé à Audrey Gillegirard d'en être la coordinatrice puisqu'elle était déjà positionnée sur le poste de responsable de la médiathèque et du « club ados. » Nous la remercions vivement d'avoir accepté ces nouvelles responsabilités. Sa mission au sein de la commune va donc évoluer puisqu'elle aura la responsabilité de coordonner les équipes de ce nouveau pôle et de mettre en place des projets éducatifs cohérents. Pour mener à bien cette restructuration, nous allons recruter une personne qui reprendra la direction du périscolaire et du centre de loisirs pour remplacer Marie et nous recherchons également un nouvel animateur qui assurera une partie de son service avec les 3-10 ans et une autre partie de son temps avec les adolescents. ●

HORAIRES D'OUVERTURE

Quelques changements et quelques nouveautés !

AU CENTRE PÉRISCOLAIRE

Lundi mardi jeudi vendredi	Mercredi
De 7h30 à 8h30	7h30 / 12h30 sans repas
De 11h30 à 13h30	7h30 / 13h30 avec repas
De 16h30 à 18h30	

AU CENTRE DE LOISIRS

Journée sans repas	Journée avec repas
De 7h30 à 12h30 Et de 13h30 à 17h30	De 7h30 à 17h30

Les inscriptions se feront obligatoirement pour la journée complète, avec ou sans le repas, au choix. Possibilité d'arrivée, de départ et de retour échelonnés.

Un tarif préférentiel sera mis en place pour les parents qui inscrivent les enfants à la semaine.

AU CLUB ADOS

En période scolaire :	
Mercredi	14h-18h
Vendredi soir	17h-19h
Samedi	14h-18h

SOIRÉES ET SORTIES

Selon un planning organisé avec les ados fréquentant la salle, des soirées et sorties seront proposées et les horaires seront adaptés :

- Un vendredi soir par mois, sur inscription, une soirée avec repas sera proposée ;
- Un samedi par mois, des sorties seront proposées sur inscription (cinéma, bowling, néo laser, etc.).

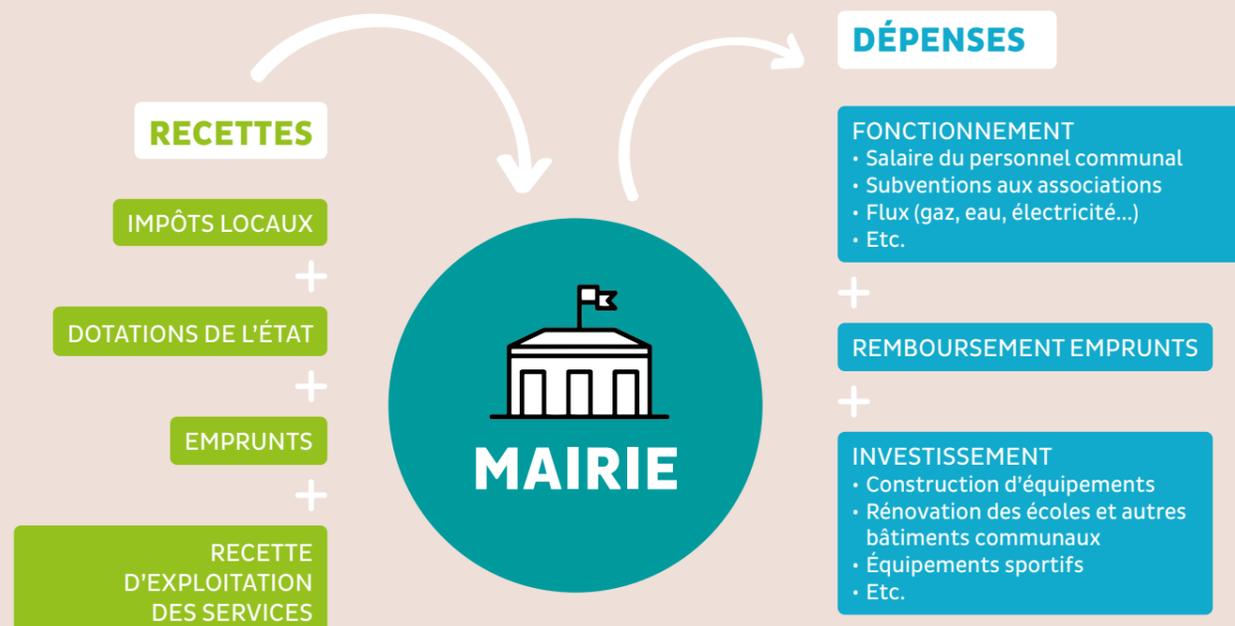
PENDANT LES VACANCES

(1^{re} semaine des vacances de la Toussaint, Hiver, Printemps et 3 semaines en juillet) :

- Inscription à la journée ou à la semaine (avec un tarif préférentiel pour l'inscription à la semaine)
- Tous les jours de 14h à 18h

i Les nouveaux tarifs vous seront prochainement communiqués pour tous ces services. Le système d'une tarification indexée sur les quotients familiaux est maintenu.

Comprendre le budget communal



LES TRAVAUX AVANCENT AU CLUB ADOS



PARTICIPATION

Réunions de quartiers

LA PROXIMITÉ, AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE, PARTOUT ET POUR TOUS

Ces réunions de quartiers seront un lieu de participation des habitants à l'animation quotidienne du village, à sa gestion et à son évolution.

Leurs vocations : faire remonter vos attentes, vous informer sur les projets de la commune et vous permettre d'agir sur votre cadre de vie.

Instance de débat, d'expression, mais aussi de proposition, ils offrent la possibilité de prendre part aux décisions qui concernent son quartier, d'élaborer des projets d'intérêt collectif, d'intervenir dans le choix des aménagements sociaux, culturels, sportifs, liés à la sécurité...

L'objectif visé par la mise en place des réunions est d'améliorer la vie démocratique locale, en établissant un contact direct et régulier entre les élus et la population et en associant les Bourignais à l'action publique.

Prochainement nous établirons un calendrier des réunions de quartier. Une invitation officielle sera adressée aux riverains du quartier concerné vous donnant rendez-vous en mairie. ●

i Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour les premières réunions.

SECTEUR 1

Rue des Ecoles
Rue Basse
Rue Haute
Rue sous la Cote
Rue du Gue

SECTEUR 2

Rue Traversière
Rue du Réservoir
Rue de la Croze
Rue du Cimetière
Rue Derrière L'Église
Rue de la Baie

SECTEUR 3

Rue Bernardot
Rue des Tonneliers
Rue des Vignerons
Rue de la Treille
Rue des Vendanges
Impasses des Vignes
Impasses des Pins

SECTEUR 4

Rue Thomas
Rue Labotier
Rue de Goudant
Rue Saint-Martin

SECTEUR 5

Rue Valbert
Rue Vivaldi
Rue Bizet
Rue Mozart
Rue Chopin
Rue Varonne
Rue sur Le Rang
Rue de Charmois
Rue des Chenevières

SECTEUR 6

Rue de Belfort

SECTEUR 7

Zone Industrielle
Rue de Delle
Rue du Paquis
Rue du Lamponot
Ecluse 7
Rue de la Tuilerie

SECTEUR 8

Rue du Moulin
Rue de la Gare



8 MAI

Connaissez-vous l'histoire de nos soldats morts pour la France du monument de l'écluse n°7 ?

L'histoire commence le 20 novembre 1944, une patrouille de reconnaissance de la section du sous-lieutenant Peltier du 21^e RIC a pour mission de partir en observation aux abords du seul pont intact du canal du Rhône au Rhin situé sur Bourogne.

En arrivant, la section est prise sous le feu ennemi et doit se replier. Le lendemain, une patrouille de nuit fait un prisonnier à l'écluse n°7. Celui-ci déclare, que l'ennemi est parti. Par cette affirmation, le capitaine envoie la section du lieutenant Ichon en reconnaissance. Elle réussit à passer le pont Tardieu (pont de l'Écluse n°7) et à monter dans le bois, où elle est prise à parti par des tirs d'obus, de mortier et de mitrailleuses. Le sergent-chef Damour est blessé mortellement, le soldat Ducouloux est tué. Le faible nombre d'hommes valides ne permet pas de récupérer le corps. Une section est envoyée en renfort mais reste clouée par les tirs ennemis dans la prairie.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1944, alors que le groupe du sergent Arighi est désigné pour aller récupérer le corps du soldat Ducouloux, l'ennemi fait sauter le pont et incendie la ferme de l'écluse.

Le 24 au matin, des informations annoncent que l'ennemi s'est replié sur Belfort pour éviter l'encerclement. Dans la journée l'incendie sera éteint et le corps du soldat Ducouloux sera récupéré. Cette opération se traduit par 2 morts et plusieurs blessés.

Merci à Maryline Morralet, Conseillère départementale du Territoire de Belfort, à nos maîtres de cérémonie le Colonel Schainquelin, de l'adjoint Guy Hudelot - du Conseiller délégué Jean-Michel Bassi - du 1^{er} RA - des Pompiers des Tourelles - à tous les bénévoles qui préparent le vin d'honneur - de la population et surtout de la participation des enfants du Groupe Scolaire Les Étoiles.



Le sergent-chef Damour et le soldat Ducouloux sont tous deux inhumés à la nécropole de Morvillars. La 6^e Compagnie du 21^e RIC aura une centaine de morts et autant de blessés et prisonniers dans la forêt de la Hardt vers le pont du Bouc en poursuivant la libération. ●



RUE DE BELFORT

Le changement continue



DE NOUVEAUX MASSIFS

Nous souhaitons donner un nouveau visage à notre village et plus particulièrement à la traversée rue de Belfort et rue de Delle. Ainsi, vous l'avez sans doute remarqué, les massifs de fleurs rue de Belfort ont été changés. Dans ces massifs vous retrouverez :

- **des arbustes :**
potentille, spirée, chèvrefeuille, fusain
- **des graminées :**
impérator, cheveux d'ange, carex
- **des vivaces :**
sedum, yucca.

Ceci est la première phase de ce changement. Nous continuerons sur les deux prochaines années.



DE NOUVEAUX ABRIS-BUS

Actuellement, 5 abribus sont implantés sur l'axe principal de desserte de la commune (RD19). Ceux-ci ont été installés à partir de 2004 lors de la réfection totale de la route départementale, rue de Belfort et rue de Delle.



Les 2 abribus situés rue de Belfort ont été endommagés suite à des actes de vandalisme qui impactent directement la résistance de leur structure. Afin de garantir la sécurité des usagers et améliorer leur confort, il est nécessaire de les déposer intégralement pour les remplacer.

De plus, un nombre important de collégiens et de lycéens empruntent le bus qui les dirige sur Belfort. L'arrêt de bus situé à proximité immédiate de l'espace Multimédia Gantner est dépourvu d'abribus. Les usagers se protègent des intempéries en utilisant l'avancée de toit du bâtiment. Il est donc nécessaire également de créer un abribus à cet

i Il est prévu l'installation de 3 abribus pour 2022. Les autres seront remplacés en 2023.

endroit.

Dans le cadre de l'harmonisation souhaitée sur les éléments de mobilier urbain, le modèle des abribus de type PRO CITY série « conviviale » est retenu. En effet, ce type d'abribus est aujourd'hui installé à l'arrêt situé à proximité du 1er Régiment d'Artillerie. Il offre une bonne résistance aux actes de malveillance, tout en répondant au critère esthétique avec un design agréable. ●

EN CHIFFRES

Coût prévisionnel global (H.T)

23 471,26 €

Montant de la subvention sollicitée (50%)

11 735,63 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

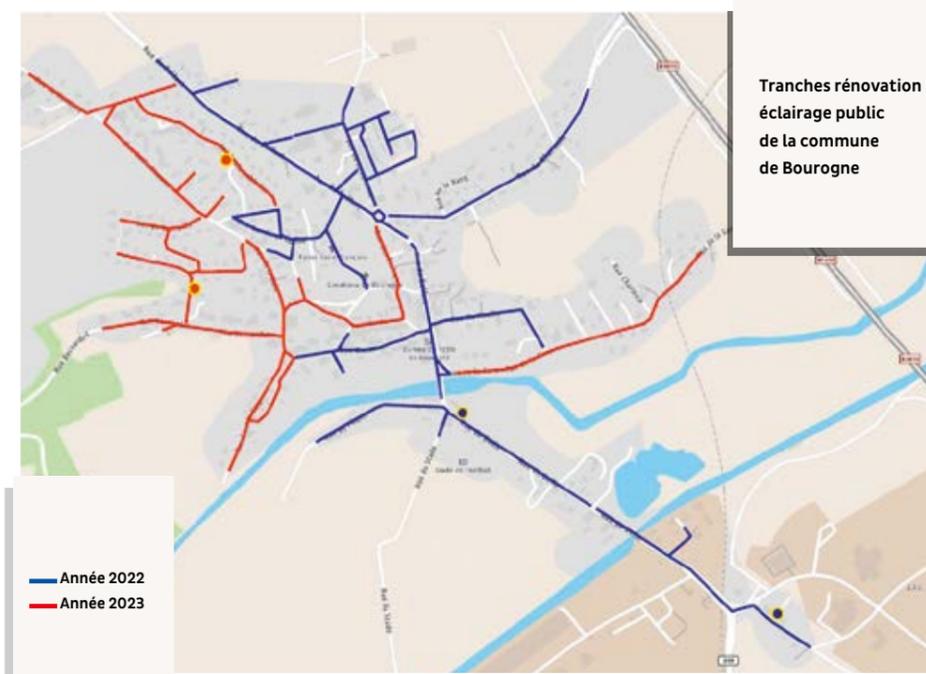
Modernisation écologique et économie

L'éclairage public est un des acteurs majeurs de la transition écologique et un levier d'action permettant de limiter les nuisances lumineuses et les consommations énergétiques.

La Commune entreprend de remplacer l'ensemble des points lumineux existants par un éclairage à LED. L'opération se déroulera en 2 phases réalisées en 2022 et 2023.

Les nouveaux luminaires LED demandent un entretien plus limité par rapport aux luminaires équipés de sources traditionnelles. Les maintenances préventives et correctives se trouvent fortement réduites, l'entretien systématique pour le remplacement de lampes disparaît. Cela devrait générer une économie de plus de 50% par an. ●

- i** En passant en LED, on peut estimer que l'économie sur la facture représente :
- 70 % de la consommation moyenne d'énergie
 - 10% sur les taxes
 - 15% sur l'abonnement



EN CHIFFRES

Coût prévisionnel global (H.T) :

156 068,16 €

Dont :

- phase 1 : 79 756,44 €
- phase 2 : 76 311,72 €

Montant de la subvention sollicitée (phase 1) :

43 866,04 € (55 %)



RENDEZ-VOUS

Ça se passe cet été à la médiathèque

i Places limitées pensez à vous inscrire rapidement !!!



MARDI 19 JUILLET

ATELIERS SURPRISES

proposé par Hadda et Joël

Partenariat Espace Multimédia Gantner et Médiathèque

À partir de 14h – Tout public à partir de 6 ans – Sur inscription :
mediatheque@bourogne.fr ou sur place

MARDI 12 JUILLET

ATELIER PORTRAIT ANIMAL

proposé par Hadda

Création d'une œuvre à partir de collage, découpage et peinture

À partir de 14h – Tout public à partir de 8 ans – Sur inscription :
mediatheque@bourogne.fr ou sur place

ANIMATIONS GRATUITES



MARDI 26 JUILLET

ATELIER SALAMANDRE

proposé par Hadda

Création d'une poterie Salamandre

À partir de 14h – Tout public à partir de 6 ans – Sur inscription :
mediatheque@bourogne.fr ou sur place.

Animations rentrée 2022



SEPTEMBRE 2022

SPECTACLE

« CONTE ET COMPAGNIES »

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

FILM DOCUMENTAIRE « OPTION ÉDUCATION SEXUELLE »

Projection dans le cadre du mois du film documentaire

au Foyer rural en présence de la réalisatrice Marie-Pierre Jaury



→ Pour plus d'informations :

contacter la médiathèque

21, rue de Belfort

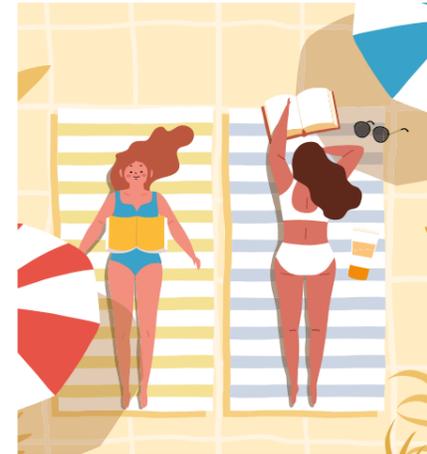
03 84 54 13 19

mediatheque@bourogne.fr



À NOTER

Horaires



VACANCES D'ÉTÉ

Pour le mois de juillet et pour la période du 22 août au 1^{er} septembre

LUNDI	14h -18h
MERCREDI	14h -18h
VENDREDI	16h30 - 19h
SAMEDI	9h30- 12h30 / 14h-18h

La médiathèque sera fermée :

Du 1^{er} au 20 août 2022
Reprise le lundi 22 août 2022.

À PARTIR DE LA RENTRÉE

À partir du 2 septembre
eprise des horaires de périodes scolaires

LUNDI	16h30-h18h
MERCREDI	14h-18h
VENDREDI	16h30-19h
SAMEDI	9h30-12h30 / 14h-18h

**IMPORTANT**

En raison d'une nouvelle organisation, la médiathèque ne sera plus ouverte le mardi durant la pause méridienne. Merci de votre compréhension. La médiathèque accueillera un groupe d'enfants du périscolaire.

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LA CULTURE NUMÉRIQUE



JUSQU'AU 16 JUILLET

IRISATIONS

Exposition. Commissariat : Mathieu Vabre
Avec : Lucien Bitaux, Verena Friedrich, Adrien Lucca, Alistair McClymont, Natalia de Mello, Flavien Théry, Romain Tièche et Hernan Zambrano.

Irisations s'inscrit dans un rapprochement entre l'art cinétique, l'art optique (op art) et la création contemporaine à l'ère du numérique et participe au renouvellement de ces courants artistiques majeurs du XX^e siècle. Les œuvres présentées explorent le rayonnement lumineux, son spectre, ses couleurs, et le phénomène perceptif

MARDI 12 JUILLET DE 14H À 16H30

ATELIER POUR LES ENFANTS // LES BULLES GÉANTES

Il fait beau, l'été est enfin là. C'est le moment de faire des bulles de savon. Avec Sophie aux commandes apprends à faire des bulles géantes avec un peu de matériel et de l'imagination. Qui fera la plus grosse bulle ?

Atelier tous publics dès 5 ans
Gratuit sur inscriptions
Réservation au 0384235972 ou sur
lespace@territoiredebelfort.fr

MARDI 19 JUILLET DÈS 14H

ATELIER SURPRISE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DE BOURGNE

Atelier tous publics. Gratuit sur inscriptions. Plus d'informations à venir sur le site de l'Espace multimédia Gantner et sur les différents réseaux sociaux de la médiathèque et de l'EMG.

**ATELIERS : TOUT AU LONG DE L'ANNÉE****Exemples d'ateliers possibles :**

Retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG :

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation... Une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.

**Horaires d'ouverture**

Mardi au samedi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermeture du 1^{er} au 21 août inclus

**Contact**

Espace multimédia Gantner
1 rue de la Varonne
90140 Bourogne
03 84 23 59 72
lespace@territoiredebelfort.fr
espacemultimediagantner.
territoiredebelfort.fr

Facebook
@espacemultimediagantner

Instagram
espacemultimediagantner

SUIVI

Baraka-Lao

Les nouvelles nous parvenant de Lao ne font pas état de problème particulier.



→ **Contact :**
Éric Hermann
 06 60 84 65 70
 e.hermann2@orange.fr

- Les travaux de réfection du puits de l'école ont été réalisés début janvier avec le remplacement de la pompe et des tuyaux. L'équipe enseignante ainsi que les enfants nous en remercient.
- Nous attendons comme à chaque fin d'année scolaire les résultats du CEP des élèves de CM2 en espérant le même taux de réussite quand 2021 (100%).
- L'Assemblée Générale s'est tenue début avril et l'Association accueille avec plaisir de nouveaux adhérents.
- Le prochain voyage est prévu, comme par les années passées, courant novembre.
- Baraka-Lao coopérera avec les Galopins aux Pucés de Bourogne.
- Nous remercions le Conseil Municipal de Bourogne pour la subvention octroyée à Baraka-Lao. ●



ÉVÈNEMENT

Les Restos du cœur à Bourogne : passage du centre itinérant

Du fait de l'éloignement du centre le plus proche (DELLE 10 km) et pour être au plus près des démunis, les Restos du Cœur du Territoire de Belfort se sont dotés d'un camion itinérant qui apportera l'aide alimentaire dans la commune. MAIS PAS QUE !!! ...

Afin de répondre aux demandes exprimées par les personnes accueillies, nous proposons :

- Des activités d'aide à l'autonomie et au lien social, par exemple : microcrédit, conseil budgétaire, aide administrative, accès au numérique (accompagnement dans la dématérialisation des démarches administratives), soutien à la recherche d'emploi, vestiaire (distribution de vêtements, chaussures, accessoires)...
- Des loisirs : séjours vacances familles et personnes seules, séances cinéma, théâtre... ●

i La tournée débutera en juillet 2022.



En parallèle, nous recherchons deux ou trois bénévoles « restos » dans la commune. Ils auront en charge l'accueil des personnes, la tenue du « coin café » et la remise en ordre de la salle mise à disposition par la Mairie après chaque passage (environ 2 heures par semaine).

→ **Pour tout renseignement et inscription :**
Marlène MATHON, 06 38 54 26 79
 marlene.mathon@restosducoeur.org
Bruno FRATTINI, 07 82 96 80 83
 bruno.frattini@restosducoeur.org

SPORT



DES NOUVELLES DU HANDBALL CLUB DE GRANDVILLARS



Les enfants du centre de loisirs de Bourogne ont eu la chance de participer à une animation Handball pendant les vacances de Pâques. Si vos enfants souhaitent découvrir cette activité sportive et ludique et s'inscrire au club pour la saison prochaine, une permanence sera organisée au gymnase de Bourogne :

- le lundi 27 juin à 18h
- le mercredi 29 juin à 17h.

i Le club organise à Grandvillars, son traditionnel marché aux pucés le dimanche 4 septembre

→ **Renseignements :**
 06 59 58 94 72
 www.hbcgrandvillars.com

ACCA – BOUROGNE

UNE SAISON COMPLIQUÉE



En effet, après une saison passée sous la pression constante et les demandes de résultats, portant sur le sanglier, par notre Administration, nous avons pu éviter des battues administratives et des tirs de nuit du Lieutenant des louvetiers. Nous avons prélevé plus de 50 sangliers sur la commune. Alors, quelle n'est pas notre surprise d'apprendre que les Lieutenants de louveterie sont venus faire des tirs en pleine nuit, sur des sangliers, après la fermeture, sans prévenir le Président. Nous ne savons pas non plus ce que devient le gibier prélevé qui devrait revenir aux actionnaires...

LE PRÉSIDENT

LES ARCHERS DU ROYAL

Première compétition de tir à l'arc au gymnase de Bourogne

Du 16 au 18 avril, le club des Archers du Royal de Vézelois et Bourogne a organisé une compétition officielle qui comprenait, pour la première fois, une partie des tirs au Gymnase de Bourogne.

Compétition organisée dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort et des 20 ans du club, une cinquantaine d'archers étaient présents pour un format original : 100 cibles sur 3 jours dont 28 dans le gymnase de Bourogne, le reste ayant lieu au fort de Vézelois pour du tir parcours en extérieur (tir sur cibles animalières dites « cibles 3D »). Lieu habituel d'entraînement pour le club en période hivernale, le gymnase a ainsi accueilli sur 2 soirées les archers pour un tir à différentes distances. M. le maire a d'ailleurs rendu visite aux organisateurs et a pu constater l'organisation mise en place. Une belle réussite pour le club au regard de la participation et de la satisfaction générale des participants.

Le club des Archers du Royal est une association où la convivialité et la bonne humeur sont des valeurs primordiales. En plus des entraînements hebdomadaires (fort de Vézelois et gymnase de Bourogne), différentes activités de cohésion et de tradition sont organisées



(tir du Roy, tir de la Saint Sébastien, sorties de groupe, interventions d'entraîneurs experts extérieurs, etc.). Dès 7 ans, le club accueille (sur rendez-vous) au fort de Vézelois ou au gymnase de Bourogne les jeudis et vendredis dès 17h celles et ceux désireux de s'essayer au tir à l'arc. ●

→ **Contact :**
 lesarchersduroyal@live.fr
 06 50 29 82 76

MOTARDS

Une rose, un espoir

Comme chaque année, la commune de Bourogne a le plaisir de recevoir l'association Une Rose Un Espoir.



C'est les bras chargés de roses que le cortège de motard sillonne les rues des villages du Département et proposent une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans le département. Cette année c'est le samedi 30 avril 2022, qu'ils se sont annoncés à grand renfort de klaxons et de sirènes dans Bourogne. Nous remercions les Bourignaises et Bourignais qui tous les ans accueillent les motards avec bienveillance. Le bilan est positif avec plus de 16 000 roses vendues sur l'ensemble des communes participant à cette opération,

l'association a récolté 30 745 euros de dons qui serviront à l'acquisition de matériel médical ou à des actions développées par les services de l'Hôpital Nord Franche Comté de Trévenas pour lutter contre le cancer. Rendez-vous l'année prochaine en avril 2023 ! ●



UNC UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE BOUROGNE



Notre Assemblée Générale n'a pas pu avoir lieu le 6 mars 2022 en raison de la situation sanitaire. Nous nous sommes rencontrés le 24 avril 2022, en comité restreint, dans la salle du Foyer rural Léon Mougin.

À cette occasion, nous avons désigné, avec leur accord, 2 nouveaux membres au sein du Comité, à savoir :

- Madame Geneviève Sanglard, secrétaire
 - Monsieur Hubert Diebolt, assesseur
- Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Trois nouveaux porte-drapeaux ont été confirmés à cette occasion, il s'agit des personnes suivantes :

- Jean-Claude Houjda, titulaire
- Yoann Reuter, suppléant
- Jean-Pierre Broggi, suppléant

Nous avons assisté à la Cérémonie du 8 mai, avec 2 porte-drapeaux. La municipalité de Bourogne, de nombreux élèves avec le directeur de l'école Cédric Viatte, ainsi qu'un nombreux public étaient présents. Nous avons également noté la présence d'une section de jeunes sapeurs-pompiers et de quelques militaires.

La cérémonie fut réussie comme à l'accoutumée, en partie grâce à la Marseillaise et le Chant des Partisans, magistralement interprétés par les enfants.

i En guise de retrouvailles, nous organiserons un repas champêtre, le 6 août 2022, au bord de l'étang du Lamponot de Bourogne.

→ **Présidente de la section :**
Michèle Reuter
 06 09 28 22 69

PARRAINAGE CIVIL

ÉCHARPE ET COCARDE POUR LA PETITE ROSE

Le samedi, 28 mai 2022, Geneviève Sanglard, assisté de Guy Hudelot, adjoints ont procédé à la cérémonie du 'Parrainage civil' de Rose Barros, qui a été présentée par ses parents, Benoît Barros et Marion Folacci.



Toute la famille s'est réunie autour de la petite Rose pour l'accompagner dans cette démarche. Geneviève Sanglard a demandé le consentement des parents pour que Rose Barros Folacci soit placée sous la protection de l'autorité légale et républicaine. Ils ont choisi Thomas Barros comme parrain et

Julie Folacci comme marraine. Tous deux se sont alors engagés pour veiller à développer chez Rose, les qualités propres à tout citoyen responsable, fidèle aux institutions de la République. Nous avons remis à Rose une petite écharpe avec cocarde en souvenir de ce parrainage. Longue vie à elle. ●

NOCES DE DIAMANT

AGNÈS ET RENÉ SE SONT DIT OUI POUR UNE SECONDE FOIS !



Quel merveilleux symbole que celui du diamant pour représenter soixante ans de mariage.

Le diamant est le plus noble des minéraux, mais c'est aussi le symbole de la résistance au temps qui passe et aux agitations du temps présent. Il est inaltérable, incassable, à l'image de leur union. Agnès et René Maire ont fêté leurs noces de diamant samedi 30 mai 2022 à la mairie de Bourogne par le maire Baptiste Guardia et ses adjointes Geneviève Sanglard et Sandrine Poux. Une histoire d'amour qui débute le 28 août 1960 lors du bal des pompiers à Hérimoncourt. Le charme de madame et l'humour de monsieur opérant, ils célébreront leur mariage civil 19 avril 1962. À la tête d'une belle famille (quatre enfants, dix petits-enfants et déjà douze arrière-petits-enfants). Ils sont la fierté de tous leurs descendants et un exemple d'amour pour nous tous ! ●



Photo par Jean-Gabriel Goilliot

État civil

Du 14 janvier 2022 au 31 mai 2022

NAISSANCES

18 JANVIER

Donovan LAVALETTE

13 rue Louis Thomas

22 JANVIER

Liam FENDLER

18 rue Louis Lablotier

11 AVRIL

Zoé LOYEZ MAGGIO

7 rue du Gué

24 AVRIL

Clémence DÉPALLE

17 rue Louis Thomas

PARRAINAGE CIVIL

28 MAI

Rose BARROS FOLACCI

5 rue Derrière l'Église

DÉCÈS

2 FÉVRIER

Michel SCHIRRER

27 rue de Belfort

27 FÉVRIER

Juliette MÉLOT née HUG

17 rue de Belfort

11 AVRIL

Claude TERRAZ

18 rue du Moulin

16 AVRIL

Pierrette CHARLES née

MONTCHEVSKY

1 rue de Delle

16 AVRIL

Marie-Thérèse GOBETTI née DUBAIL

5 rue Basse

25 AVRIL

Christiane TIROLE née CORBAT

3 rue du Pâquis

27 AVRIL

Marie SILVANT

2 rue de la Gare

NOCES DE DIAMANT

30 AVRIL

René MAIRE et Agnès RICHARD

1 bis rue du Moulin